



Des politiques publiques pour garantir la bibliodiversité

Avertissement

Les recommandations suivantes ne sont pas exhaustives. Elles sont le reflet de certains enjeux actuels pour les éditeurs indépendants de différents pays. Parce qu'il était impossible de formuler des recommandations pour chaque maillon de la chaîne du livre, tous ne sont pas évoqués en détail dans ces recommandations, notamment celui de la librairie. Cependant, les éditeurs indépendants souhaitent bien entendu continuer à travailler étroitement avec les libraires indépendants et appellent les pouvoirs publics à créer et/ou développer des mesures favorisant le réseau de librairies indépendantes.

Ces propositions générales, destinées avant tout aux pouvoirs publics et aux organismes internationaux, sont ainsi **les bases légales et juridiques préalables pour garantir la bibliodiversité dans les pays**. Elles doivent être adaptées et complétées en fonction des réalités socio-économiques de chaque pays. Par ailleurs, pour assurer leur cohérence, elles doivent être articulées dans leur élaboration et mise en œuvre avec l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre.

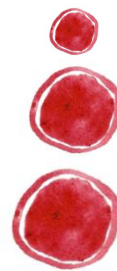
Recommandations

Dispositifs législatifs et fiscalité

- **Instituer dans les pays où il n'y a pas de dispositifs en ce sens, une loi sur le prix unique du livre papier et numérique.** Cette loi permettrait de mettre fin aux distorsions de concurrence entre les grandes surfaces (et les chaînes de librairies), et les librairies indépendantes. **La mise en place d'un prix fixe du livre numérique permettrait d'empêcher** les grandes plateformes numériques d'abuser de leur position dominante pour tirer le prix des ouvrages à la baisse, privant les éditeurs de toute latitude commerciale.
- **Limiter l'extension des logiques de propriété dans le domaine des droits d'auteurs et de la propriété intellectuelle**, afin de rétablir l'équilibre entre les droits du créateur et le droit à l'accès à la connaissance, à l'information et à la création dont dispose la société dans son ensemble. Il s'agirait par exemple de réduire la durée de protection du droit d'auteur afin de revenir à des durées plus raisonnables, à l'inverse de la tendance actuelle qui tend à le prolonger.

Concurrence éditeurs publics/éditeurs privés

- **Veiller à ce qu'il n'y ait pas de concurrence déloyale entre les éditeurs étatiques et les éditeurs privés.** Lorsqu'un tissu éditorial existe, **il faut prendre garde à ce qu'il ne soit pas étouffé par l'édition étatique.** Au Mexique par exemple, plus de 60% de la production éditoriale nationale dépend de l'État, ce qui diminue drastiquement la compétitivité du secteur privé et ses opportunités de croissance.



Formation des éditeurs

- Mettre en place dans les pays qui n'en disposent pas des **programmes de formation « Métiers du livre »** au sein des universités, pour garantir la formation de futurs professionnels, renforcer les compétences des professionnels en activité, et valoriser le métier d'éditeur indépendant.
- **Développer des bourses et subventions pour favoriser le voyage et l'échange temporaire d'éditeurs entre maisons d'édition indépendantes.** Cela faciliterait la connaissance et la formation mutuelle, les relations interculturelles et la création de réseaux, souvent nécessaires à la mise en place de projets de coéditions et de traductions.

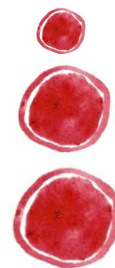
Fonds d'aide à la traduction et à la coédition

- **Maintenir et/ou développer des fonds d'aide à l'intraduction et à l'extraduction dans chaque pays**, sur le modèle de ceux du Centre national du livre (CNL) français. Parmi les critères d'attribution, ces fonds d'aide doivent garantir une rémunération juste des traducteurs. Il serait également souhaitable que ces fonds d'aide à la traduction favorisent des flux de traduction plus rares : par exemple du persan vers l'anglais, de l'arabe vers l'espagnol, etc.
- **Quand il y a plusieurs langues dans le pays, établir des programmes d'aide à la traduction entre les différentes langues locales du pays**, favorisant ainsi le développement de l'édition locale et la circulation de textes en langues peu représentées dans l'offre éditoriale.
- **Mettre en place des mesures de soutien à la coédition à destination des maisons d'édition indépendantes de différents pays partageant la même langue, notamment en créant des fonds d'aide publics binationaux ou multinationaux** pour favoriser les pratiques de coédition entre éditeurs de différents pays, à l'image du fonds d'aide à la coédition binational mis actuellement en place entre le Pérou et le Chili.

Voir en complément les recommandations « Des propositions et actions pour développer les partenariats éditoriaux solidaires »

Circulation du livre

- **Mettre en place des accords au niveau national et régional pour obtenir des tarifs préférentiels pour le transport et la distribution des livres.** Des accords entre les professionnels du livre et les Postes, les compagnies de bus, les compagnies aériennes, etc. permettraient d'établir des tarifs adaptés pour le livre, facilitant la circulation des livres au niveau national et régional.
- **Mettre en place une labellisation d'entreprises de transport pour favoriser la distribution des livres.** Par exemple en Afrique, la labellisation par les pouvoirs publics de certaines compagnies de bus ou de taxi permettrait entre autres aux professionnels du livre d'identifier les prestataires de confiance à qui ils confieraient le transport de leurs livres.



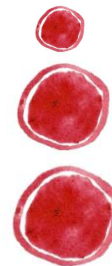
- **Mettre en place des politiques publiques régionales qui permettent de renforcer les liens et la circulation du livre entre les pays d'une même région et/ou partageant la même langue, pour favoriser des échanges équitables et empêcher le maintien des logiques coloniales.** Un des défis de l'édition indépendante en Amérique latine est ainsi d'obtenir un minimum d'équilibre dans les échanges (pour l'heure encore très inégalitaires) avec l'Espagne. Il en est de même des relations entre l'Afrique francophone et la France, entre certains pays d'Asie et le Royaume-Uni. Il faut pour cela une articulation entre les politiques publiques nationales et les politiques publiques régionales afin de rendre possible des relations plus horizontales basées sur l'échange, la coédition et l'aide mutuelle.

Lecture publique, bibliothèques, espaces de lecture

- **Mettre en place des programmes de lecture publique efficaces et durables pour le développement de la lecture.** Ces programmes doivent impliquer les établissements scolaires (collèges et lycées) et les bibliothèques publiques et s'inscrire dans la durée. Concrètement, les actions en faveur de la lecture peuvent notamment prendre la forme d'ateliers (conteurs, clubs de lecture, rencontre avec des auteurs, etc.) ; de célébrations de journées en faveur du livre et de la lecture (journée du livre pour la jeunesse, éphémérides d'écrivains connus). La mise en place de ces programmes doit impliquer tous les maillons de la chaîne du livre.
- **Prendre en compte et renforcer la présence des catalogues des éditeurs indépendants dans les critères d'acquisition des bibliothèques.** Il est essentiel de s'assurer de la présence des productions éditoriales locales dans les bibliothèques publiques, scolaires et universitaires à travers des programmes d'acquisition aux critères transparents, permettant une réelle représentativité de la production éditoriale d'un pays.
- **Assurer une représentativité linguistique dans les bibliothèques.** Il est nécessaire que les acquisitions des bibliothécaires ne concernent pas uniquement des ouvrages publiés dans la langue dominante du pays mais prennent aussi en compte l'édition en langue locale (par exemple l'édition en langue bambara au Mali).
- **Assurer dans les bibliothèques une représentativité des différentes cultures coexistantes dans un pays.** Encourager et soutenir les municipalités pour l'achat annuel par les bibliothèques d'un certain nombre d'exemplaires de textes en langues étrangères (en proportion de la présence des locuteurs de cette langue sur le territoire).

Soutien au développement numérique des éditeurs indépendants

- **Favoriser la numérisation des ouvrages de fonds des éditeurs indépendants par des aides publiques et présenter une offre multilingue de livres numériques.** La domination mondiale de Google en termes de consultation et de numérisation des contenus (70% des parts de marché des moteurs de recherche dans le monde) n'est pas neutre et est une menace pour la bibliodiversité. Elle pèse sur les négociations avec les éditeurs et la rémunération des auteurs.



- **Créer des fonds publics permettant l'acquisition de logiciels et d'équipements informatiques à prix préférentiels pour les éditeurs indépendants.** Contrairement aux grandes maisons d'édition, la taille réduite des maisons d'édition indépendantes ne leur permet pas, dans bien des cas, de rentabiliser l'achat de logiciels et d'équipements informatiques grâce à des économies d'échelle. La mise en place d'un fonds d'aide leur permettrait d'acquérir à un prix préférentiel l'équipement informatique nécessaire à toute activité éditoriale et de suivre les évolutions technologiques au même rythme que les grandes entreprises éditoriales.

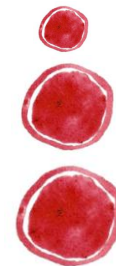
Plateformes numériques

- **Faire en sorte que les grandes plateformes numériques payent les mêmes impôts que les librairies locales des pays dans lesquels elles opèrent.** Si Amazon peut proposer des conditions commerciales avantageuses pour le consommateur, c'est notamment parce qu'elle paye beaucoup moins d'impôts que les entreprises locales (librairie physique, librairie en ligne, éditeurs numériques, etc.). Par exemple, la quasi-totalité du chiffre d'affaires réalisé en France par le géant américain est ainsi déclaré au Luxembourg. Cette pratique, apparentée à de l'évasion fiscale, permet à Amazon d'échapper à l'impôt et donc d'étouffer la concurrence. Afin de favoriser l'émergence d'acteurs alternatifs à Amazon, et le développement de la vente en ligne *via* les librairies, il apparaît donc essentiel que les règles fiscales soient les mêmes pour tous et qu'un même niveau de concurrence soit garanti.
- **Interdire à Amazon, par un dispositif législatif approprié, d'expédier les livres commandés par ses clients à un tarif en dessous des frais de ports réels.** Cette loi permettrait de mettre fin à la distorsion de concurrence entre les libraires indépendants (qui favorisent la relation et les conseils aux lecteurs), et Amazon qui ne fait qu'enregistrer les commandes de livres et les expédier à ses clients.

Expressions culturelles locales et langues locales et nationales

- **Développer et renforcer dans chaque pays l'industrie nationale du livre, notamment les maisons d'édition qui encouragent les expressions culturelles locales et la bibliodiversité.** La « *Convention internationale pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* » de l'UNESCO souligne en effet le rôle fondamental joué par les expressions culturelles locales. Favoriser les industries culturelles locales est un objectif essentiel non seulement pour protéger et encourager les expressions culturelles, mais aussi pour favoriser l'éducation et le développement de la société dans son ensemble.
- **Développer dans chaque pays des politiques publiques de soutien à l'édition en langues locales.** Ces soutiens doivent comprendre notamment des aides à la traduction entre les différentes langues du pays. Par ailleurs, les organismes internationaux (UNESCO, ONU) doivent veiller à ce que les gouvernements respectent les accords internationaux déjà ratifiés sur la diversité culturelle, notamment les États qui entravent le développement des langues locales.

Voir en complément les recommandations « *Des mesures nécessaires pour l'édition en langues locales et nationales* ».



Foires du livre

- **Dans chaque pays, soutenir la mise en place de stands collectifs d'éditeurs indépendants** qui leur permettent notamment d'être représentés et identifiés sur des grandes foires du livre internationales telles que Francfort, favorisant les achats et cessions de droits, mais aussi la reconnaissance des éditeurs indépendants sur le marché international.

Boîte à outils (non exhaustive)

Études, analyses

- « **Nueva agenda por el libro y la lectura: recomendaciones para políticas públicas en Iberoamérica** » (© 2013 CERLALC-UNESCO) : http://cerlalc.org/pdf/home_pdf/nueva_agenda.pdf
- « **Modelo de Ley para el fomento de la lectura, el libro y las bibliotecas** » (© 2011 CERLALC-UNESCO) : http://cerlalc.org/wp-content/uploads/2013/03/Modelo_Ley.pdf
- « **Global Fixed Book Price Report** » (International Publishers Association, 2014) : <http://www.internationalpublishers.org/images/stories/news/FBP.pdf>
- « **VAT/GST/Sales /Tax rate : Global Survey on Books & E-Books: Europe, Latin America and Canada** » (International Publishers Association, 2013) : <http://www.internationalpublishers.org/images/stories/news/VAT2013.pdf>
- « **Appel pour des tarifs postaux préférentiels pour le livre en Amérique latine** » (plaidoyer réalisé en 2010 par l'Alliance internationale des éditeurs indépendants) : http://www.alliance-editeurs.org/IMG/pdf/Plaidoyer_tarifs_postaux_Amerique_latine-2.pdf
- « **Le système Amazon, quelles menaces pour la bibliodiversité ?** » (éléments de réflexion proposés par le Labo numérique de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants en octobre 2014) : <http://alliance-lab.org/archives/2320?lang=fr#.VGtyM2evjcs>

Outils à venir (horizon 2015-2016)

- **Cartographie détaillée** des politiques publiques par aire géographique (Amérique latine, monde arabe, Afrique, Europe...) permettant de comparer les dispositifs de soutien au livre existants et d'identifier les lacunes et les besoins dans chaque pays.

Pour apporter des compléments et votre point de vue sur ces recommandations, contactez l'équipe de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants (equipe@alliance-editeurs.org).

Lire la [Déclaration internationale des éditrices et éditeurs indépendants 2014](#)